

## Conseil d'établissement du 30 novembre 2012

Le 30 novembre 2012 s'est tenu, salle Stravinsky, le premier conseil d'établissement de l'année scolaire 2012/2013 au conservatoire de Fontenay-aux-Roses, sous la présidence de M. Col, directeur.

**Présents :** *Gilles Delisle (Conseiller municipal)*  
*Bernard Col (Directeur)*  
*Véronique Sergent (Secrétaire)*  
*Flore Dupuy (Professeur)*  
*Françoise Charbonnier (Professeur)*  
*Nadine Morin (Parent d'élève)*  
*Agnès Alouges (Parent d'élève)*  
*Nadia Rahni (Parent d'élève, représentante APEA)*  
*Charles Morin (Élève)*

**Excusés :** *Ludovic Zanolin (Maire-adjoint)*  
*Yves Penverne (Directeur Général des Services)*  
*Michel Barbe (Professeur)*  
*Armel Alouges (Élève)*

### Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée
- Nouveau conservatoire
- Règlement des études
- Questions diverses

#### **1. Bilan de la rentrée.**

##### **a) Les nouvelles activités à la Maison de Quartier**

Trois activités ont été délocalisées et proposées à la Maison de Quartier au début de l'année scolaire, dans le but d'encourager un nouveau public à faire des études au conservatoire, après une année de pré-cursus :

- Un cours instrumental (piano). Le créneau est d'1h30 au total, et les élèves ont un cours de 30 mn à deux.  
Il y a cinq élèves inscrits, qui sont motivés, ponctuels et assidus.
- Deux cours de danse, l'un pour les 5/7 ans, l'autre pour les 8/10 ans. Il y a eu des demandes seulement pour le premier cours.  
Il y a sept élèves inscrits.
- Le cours de chorale avec un seul élève inscrit a été annulé.

À l'issue de la première année de pré-cursus, les élèves qui le souhaitent pourront intégrer le conservatoire.

A cette époque de l'année, le bilan est globalement favorable et incite à une reconduction de l'expérience l'an prochain.

#### ***b) Rentrée du conservatoire***

Cette année, nous constatons une baisse des effectifs (environ 5%). Elle touche principalement les cours d'éveil/initiation danse (élèves de 5/7 ans).

Les causes de cette baisse sont difficiles à cerner. Cependant, M. Delisle précise que, selon les prévisions d'effectifs effectuées par l'Inspection académique, il y a bien une légère baisse correspondant à l'âge de ces élèves. Cependant, l'autre cause probable est la crise économique.

#### ***c) Programmation culturelle***

Les activités culturelles sont nombreuses et variées, avec des projets pédagogiques initiés par une équipe aimant travailler en interdisciplinarité.

Les auditions blanches, à but pédagogique et d'une durée de 30 minutes, permettent aux jeunes élèves de jouer en public.

Les concerts de musique de chambre, qui ont démarré en 2012, accueillent les élèves de la classe du quatuor à cordes Ysaÿe (Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris), ce qui permet d'offrir à un public fontenaisien élargi et nombreux une programmation de qualité.

La date du festival des musiques a été modifiée : en 2013, il aura lieu au mois de février.

### ***2. Nouveau conservatoire***

Il n'y a pas de retard dans les travaux. La phase actuelle, avant projet définitif, est la finalisation des plans.

L'implication de M. Zanolin dans le projet de réhabilitation de la partie « vide sanitaire » du château est saluée.

### ***3. Règlement des études***

M. Col expose les modifications apportées au fonctionnement du conservatoire, et qui ont été prises en compte pour l'élaboration du règlement des études.

Il a été nécessaire de clarifier les cursus, tout en tenant compte à la fois de ce qui est pratiqué actuellement dans l'établissement, et du Schéma de la Musique et de la Danse.

M. Col attire l'attention sur certains points importants :

*Parcours individualisés :*

Ils remplacent les activités « Hors Cursus ».

Depuis l'année dernière, un « parcours individualisé lycéen » permet aux élèves qui ont quitté le collège d'opter pour une formule plus souple (sans examen de FM). Des passerelles sont cependant possibles entre le parcours individualisé et le cursus traditionnel.

*Cursus :*

Ils sont adaptés en fonction de l'instrument pratiqué.

*Cours de culture musicale :*

Le nouveau cours pourra permettre le développement de la culture musicale en 3<sup>ème</sup> cycle.

Quant au cours d'analyse, il n'a pas été maintenu, faute d'élèves.

*Cursus de danse :*

Il est possible d'opter, après l'avis des professeurs de danse, pour 2 cours classique/contemporain, ou 2 cours de classique, ou 2 cours de contemporain.

*Examens de milieu de cycles :*

Ils ont lieu en interne.

*Examens des élèves du 3<sup>ème</sup> cycle :*

Chaque année, une évaluation aura lieu : en 3C1, 3C2 et 3C3.

*Les UV formation musicale et instrument :*

Le règlement des études précise le mode de calcul pour le passage dans le cycle supérieur :

- Pour la FM : passage à 10
- Pour l'instrument : passage à 14.

#### **4. Questions diverses**

La représentante de l'APEA demande à M. Delisle s'il est possible de créer un tarif dégressif, dans le cas où plusieurs membres d'une même famille sont inscrits au conservatoire.

M. Delisle lui répond qu'il soumettra cette question aux élus.

Uniformisation des tarifs : elle ne pourra se faire qu'à longue échéance, à cause de la disparité actuelle entre les différents conservatoires.

M<sup>me</sup> Morin demande s'il est possible d'afficher les dates des examens dans le conservatoire.

Nous proposons d'afficher la liste définitive début janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,  
Véronique Sergent



Le directeur,  
Bernard Col

